

Les facteurs de succès pour les musées montréalais

Projet de Politique du patrimoine de la Ville de Montréal

Mémoire

Société des directeurs des musées montréalais (SDMM)

21 janvier 2005



Société des directeurs
des musées montréalais

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	3
I DES REMARQUES SUR LA STRUCTURE DU PROJET DE POLITIQUE DU PATRIMOINE	4
II LES FACTEURS DE SUCCÈS POUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE MONTRÉALAIS	6
III LA SDMM ET LA CONSERVATION DU PATRIMOINE	8
IV LA SDMM ET L'ACCESSIBILITÉ AU PATRIMOINE	9
V RAPPEL DE LA MISSION DES MUSÉES	10
VI L'ÉVALUATION DU POTENTIEL DES MUSÉES À L'INTÉRIEUR DE LA POLITIQUE DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL	11
VII LES GRANDES OPTIONS DES MUSÉES DE MONTRÉAL ENVERS LE PATRIMOINE	13
VIII DES RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE INTERVENTION DES AUTORITÉS LOCALES DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE	16
IX CONCLUSION	19
RÉFÉRENCES	20

PRÉAMBULE

Le but de la Société des directeurs des musées montréalais (SDMM) est de valoriser l'offre des équipements muséologiques situés sur le territoire de Montréal. Pôle ressource, elle entreprend des activités promotionnelles, d'entraide et de partage en faveur d'un réseau muséologique fort et diversifié, et d'une meilleure accessibilité à la culture. Elle contribue aussi à la connaissance approfondie, la protection et l'appropriation du patrimoine. Agissant de concert avec les musées, elle pilote la Journée des musées montréalais, la Carte musées Montréal ainsi que le Centre des collections muséales.

Le patrimoine culturel constitue une richesse collective non-renouvelable. La conservation et la transmission des éléments du patrimoine participent à la constitution de notre mémoire collective et, ainsi, à la définition de notre identité. Nous avons le devoir de conserver le patrimoine pour le transmettre et garder un lien vivant entre les générations. Les musées sont parmi les acteurs principaux à œuvrer à sa constitution, préservation, mise en valeur et diffusion par les bâtiments et collections qu'ils gèrent.

Les musées ont besoin d'attention car en interprétant, préservant et présentant la mémoire du peuplement québécois, désormais multiethnique, ils sont devenus un outil important du développement local. Ce faisant, nous considérons **la protection du patrimoine comme un enjeu prioritaire de développement local.**

Ainsi, la SDMM a décidé de s'exprimer à travers le présent mémoire sur le *Projet de Politique du patrimoine de la Ville de Montréal* comme elle l'a déjà fait au cours de différentes séances de consultation publique sur le sujet.

D'emblée, la Société émet son opinion sur le Projet et donne quelques précisions sur des actions muséales qui ont un sens en matière de conservation et de diffusion du patrimoine.

Ensuite, en considération générale, il est question de rappeler la mission des musées, ces institutions permanentes au service de la société et de son développement depuis maintenant près de deux siècles, ainsi que le fort potentiel qu'ils offrent dans le cadre du Projet municipal.

La SDMM expose les facteurs de succès et les grandes options du patrimoine qu'il serait bon de prendre en considération dans le Projet.

Enfin, elle présente une série de recommandations dans la perspective d'améliorer le Projet.

I DES REMARQUES SUR LA STRUCTURE DU PROJET DE POLITIQUE DU PATRIMOINE

Notre première remarque concerne le plan d'ensemble du *Projet de Politique du patrimoine*. L'ordre retenu par la Ville de Montréal pour présenter ses enjeux et son système d'organisation mérite réflexion. La Ville l'a établi comme suit :

5. Enjeux / 5.1. Le système d'organisation de l'action en patrimoine / 5.1.1. Les participants au système d'organisation de l'action en patrimoine / 5.2. La Ville de Montréal, propriétaire exemplaire / 5.3. La Ville de Montréal, gestionnaire exemplaire

L'avantage de cette méthode réside dans le fait que le premier « participant » au Projet à être interpellé (Page 41), et non des moindres, est le citoyen. Cela crée néanmoins une situation ambiguë dans la mesure où les partenaires ou participants au système d'organisation recensés par la Ville se retrouvent en première ligne des enjeux politiques locaux, plutôt que d'être considérés comme des extensions logiques de l'action patrimoniale municipale - force centrifuge.

Il conviendrait de débiter la présentation des enjeux politiques par ceux concernant directement l'intéressée, à savoir la municipalité, établissant clairement dès le départ ses propres responsabilités en tant que *Ville propriétaire*. Ensuite, nous proposons que la politique aborde la question de la gestion municipale du patrimoine puis, que la Ville rayonne en qualité de leader de l'action sur l'ensemble de son territoire pour finalement rallier le maximum d'acteurs à sa cause - force centripète.

Cela apporterait la dynamique nécessaire à l'exemplarité que l'administration centrale entend donner en matière de patrimoine et le leadership qu'elle entend développer avec les partenaires du domaine. La politique dans ce nouvel ordre d'idées serait également plus favorable à la concrétisation de partenariats durables avec le milieu. Ce dernier prolongerait et spécialiserait l'action municipale projetée.

Pour un nouveau plan de politique, un nouvel ordonnancement

4. Portée de la politique / 4.1. Le cadre législatif / 4.2. Les axes d'intervention proposés par la Politique / **4.3. Le système d'organisation de l'action en patrimoine** / 5. Enjeux / 5.1. La Ville de Montréal, propriétaire exemplaire / 5.2. La Ville de Montréal, gestionnaire exemplaire / **5.3. La Ville de Montréal, leader et partenaire exemplaire** / 5.3.1. Les participants au système d'organisation de l'action en patrimoine.

La section **4.3. Le système d'organisation de l'action en patrimoine** ainsi déplacée serait considérée à l'intérieur de la « portée de la politique », le citoyen y occupant toujours une place de choix.

La nouvelle section **5.3. La Ville de Montréal, leader et partenaire exemplaire** mériterait particulièrement d'être raffinée, non plus à l'intérieur du fourre-tout que constitue l'actuelle partie 5.2. *La Ville de Montréal, gestionnaire exemplaire*.

En deuxième lieu, nous pensons qu'une des conditions du succès de la politique serait sa résonance et sa prolongation à l'intérieur d'un réseau coordonné de partenaires qui déborderait largement du giron municipal.

Troisièmement, les institutions spécialisées en patrimoine, qui consacrent une bonne partie de leur mission à cette cause, sont malheureusement diluées à l'intérieur du Projet. En effet, les auteurs évoquent de façon éparse le rôle des musées, par exemple dans le chapitre consacré au *Contexte d'élaboration de la politique* (Page 15 à 25), même si nous notons un effort particulier de présentation dans le portrait général de la section 2.2. intitulée : *La spécificité du patrimoine montréalais* (Page 15 à 18) des musées municipaux dont l'expertise est reconnue plus loin dans le texte (Page 21 et 24). Si l'aspect *collections municipales* fait l'orgueil de la Ville en page 18, nous remarquons que les musées municipaux (ou institutions muséales) y contribuent largement. Également en page 20, dans la partie sur *La contribution de la société montréalaise*, les auteurs exposent brièvement celle des musées montréalais amalgamant au passage les musées avec « d'autres organismes culturels » : théâtre, centre d'artistes et édifices religieux - ce qui laisse plutôt perplexe. À noter que Écomusée s'orthographe d'un seul mot, sans trait d'union. Puis, il est encore question des musées montréalais dans la liste des *grands partenaires* de la Ville (Page 41 à 48). Nous les retrouvons ensuite dans la partie sur « le soutien aux organismes voués à la sensibilisation et à la diffusion du patrimoine » (Page 68 et 69). Citer les musées uniquement à l'item « Sensibilisation » du chapitre consacré à la gestion municipale nous apparaît réducteur, bien qu'important pour l'action citoyenne.

Il y a donc un cumul d'informations éparse sur les musées montréalais, mais nul part une affirmation volontaire de la place qu'ils occupent dans le domaine du patrimoine en leur qualité d'institution permanente, ce qui servirait pourtant leur cause. Par ailleurs, comment se fait-il qu'on ne note nul part le fait que le Musée des beaux-arts de Montréal est l'un des premiers musées au Canada ? Que la Ville de Montréal ne s'enorgueillisse pas d'abriter un musée national, celui d'art contemporain ? Qu'elle omette de citer le plus grand musée de sculpture à ciel ouvert au Canada, en celui de plein air de Lachine... ?

Pour une meilleure compréhension des institutions du patrimoine que représentent les musées

Question typologie : les musées montréalais sont disparates (types de musées, thématiques, moyens techniques, financiers et humains différents). Ce faisant, s'il nous apparaît difficilement envisageable d'imposer des règles uniformes à l'ensemble de ces institutions, il conviendrait plutôt de tenir compte de leurs grandes disparités de situation, de favoriser une approche spécifique des besoins des musées, institution par institution, et d'éviter de multiplier les suggestions les concernant, en ayant au préalable dressé un portrait concis et complet de leur rôle en matière de patrimoine.

Il s'agirait que la politique rende compte avec plus de force non seulement de la contribution des musées, de leur expertise, mais aussi de leur mission centrée sur le patrimoine et de leur action multidisciplinaire et globale (collection, étude, conservation, diffusion, etc.), ce qui les distingue de tout autre organisme répertorié dans le Projet. La Ville de Montréal devrait reconnaître que l'institution patrimoniale par excellence, c'est *Le musée et les lieux de diffusion, le milieu des archives* (Page 47).

II LES FACTEURS DE SUCCÈS POUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE MONTRÉALAIS

Note d'avertissement :

Ci-dessous en **caractère gras** quelques considérations absentes du *Projet de Politique du patrimoine*, mais que soutient la Société dans l'espoir de les voir retenues par la Ville de Montréal.

Instruire

- Définir le patrimoine
- Recenser les acteurs du patrimoine à Montréal
- **Rendre disponible les informations sur le patrimoine au sein d'une seule et même ressource**

Agir

- Énoncer une politique du patrimoine particulière, efficace et concrète
- Établir des liens au sein du milieu (réseautage, rétroaction, dialogue et participation communautaire)
- **Créer des partenariats permanents, développer une culture de projets déterminés collectivement et démocratiquement**
- **Renforcer les équipes municipales spécialisées en patrimoine**

Démocratiser

- Reconnaître la diversité, prendre des décisions au plus près des citoyens et respectueuses de cette diversité
- **Rehausser le soutien des musées et les inviter à participer à la prise de décision municipale**
- **Systématiser le croisement des publics et les renouveler**
- Organiser un service public et implanter des antennes de proximité dans les arrondissements

Éduquer

- Reconnaître le rôle primordial d'éducateur et de médiateur culturel des musées
- **Consacrer des ressources à l'éducation au patrimoine, à l'architecture et au paysage**
- Lancer une campagne de sensibilisation des élus locaux et membres du personnel municipal
- **Renforcer l'existant et mettre en place de nouveaux types de transfert des connaissances en patrimoine qui soient interactifs et novateurs**

Connaître

- Inventorier les richesses patrimoniales héritées du passé (atlas culturel de Montréal), partir de l'idée que ce recensement ne sera jamais achevé et qu'il aura vocation à toujours s'enrichir
- **Lancer des actions dans des zones géographiques ou sur des thèmes spécifiques**
- Assurer une liaison entre les opérations d'inventaire, de protection du patrimoine et d'urbanisme

Protéger

- **Encourager la protection du patrimoine le plus modeste, s'il est digne d'intérêt, en évitant de multiplier les catégories de protection**
- Assurer une bonne gestion du patrimoine et lui conserver son caractère d'authenticité, car son entretien coûtera moins cher qu'une restauration lourde
- Sensibiliser les citoyens à la conservation et en faire des parties prenantes des projets urbains
- **Poser le problème de la rencontre de l'ancien et du nouveau**

Diffuser, valoriser et animer

- Affirmer la responsabilité collective en matière de culture patrimoniale
- **Agir pour ne pas priver les publics de voir le patrimoine (collection, diffusion, échanges, renouvellement)**
- **Reconnaître que les bénévoles sont une force et une ressource cruciale pour le patrimoine qu'il convient d'administrer**
- **Disposer d'une signalétique originale du patrimoine**
- **Développer des produits touristiques adaptés**

Informatiser

- **Veiller à l'informatisation des données sur le patrimoine et offrir un soutien pérenne**
- **Garantir l'homogénéisation des méthodes et logiciels, la compatibilité des systèmes entre-eux**
- **Élaborer des bases documentaires métropolitaines**
- Diffuser la culture du patrimoine sur le Web

Aménager

- Soutenir les lieux de conservation du patrimoine muséologique
- Préserver les espaces verts, bleus et les paysages
- Porter une attention particulière à l'esthétique urbaine et à la dimension architecturale
- **Miser sur la confrontation à l'extérieur, l'investissement des lieux de vie**
- **Élaborer un Plan lumière du patrimoine de Montréal**

Perdurer

- **Prévoir des programmes et les fonds nécessaires à l'appui de la Politique du patrimoine**
- **Assurer le maintien des objets de collection sur le territoire**
- **Favoriser les moyens d'acquisition d'objets de valeur**
- **Soutenir la contractualisation, la coopération mutuelle, le volontariat et le bénévolat**

III LA SDMM ET LA CONSERVATION DU PATRIMOINE LE CENTRE DES COLLECTIONS MUSÉALES

Les musées montréalais travaillent activement à la conservation du patrimoine depuis près de deux siècles. Jusqu'à tout récemment, ils accédaient pourtant difficilement à des réserves qui respectent les standards internationaux de conservation préventive et offrent assez de surface pour un nombre toujours croissant d'objets de collection et d'archives. L'urgent besoin d'identifier des solutions pour remédier à cette problématique fut considéré comme une priorité d'action de la Société des directeurs des musées montréalais (SDMM) dans les années 1990.

Une étude portant sur les besoins spécifiques des musées en matière d'espace de conservation ainsi qu'un inventaire des objets de collection menacés furent réalisés en 1995. L'année suivante le conseil d'administration de la Société résolut de former un comité de travail chargé de la création d'un espace commun dédié à la conservation à long terme des collections muséologiques, et dont les coûts d'opération seraient réduits. Ce comité de travail regroupait des bénévoles provenant de divers musées : gestionnaires, restaurateurs, spécialistes du bâtiment et de la sécurité. De 1996 à 1998, le comité de travail montait minutieusement le projet (paramètres de réalisation, programme architectural, sélection du bâtiment, concours d'architecture, etc.).

Ainsi naissait le Centre des collections muséales (CDCM) dans un ancien bâtiment de l'industrie brassicole, réalisé en 1929 par l'architecte Louis-Auguste Amos, à l'ornementation d'inspiration art déco typique de son époque. Après les travaux de reconversion, l'emménagement des premiers locataires du CDCM (musées, autres institutions, municipalité, collectionneurs privés, archives, etc.) débutait à l'été 2003, tandis que l'inauguration officielle du bâtiment se déroulait à l'automne, le 17 novembre 2003. Aujourd'hui, le CDCM loue toute une gamme d'installations spécialisées pour la manutention et la conservation des collections dans un environnement sain et sécuritaire qui répond aux normes internationales.

Pour une meilleure compréhension du *Projet de Politique du patrimoine*

La Ville de Montréal cite à plusieurs reprises le Centre des collections muséales (CDCM) sans en expliquer les origines ou la fonction. Il s'agirait de détailler la mission du Centre.

Par ailleurs, les remerciements adressés au CDCM pour sa *collaboration à la réflexion* sur le soutien public au patrimoine (Page 84) devraient plutôt être destinés à la Société des directeurs des musées montréalais en sa qualité de promoteur et de gestionnaire de l'établissement.

Enfin, le **17 novembre 2003**, correspond à la date d'inauguration officielle du Centre des collections muséales. Les auteurs du *Projet* indiquent par erreur l'année 1999 au lieu de 2003 comme date de *l'inauguration du Centre des collections muséales regroupant des collections municipales et celles de musées et d'organismes montréalais* (Page 22).

IV LA SDMM ET L'ACCESSIBILITÉ AU PATRIMOINE LA JOURNÉE DES MUSÉES MONTRÉALAIS

Comme chaque année depuis 1987 ou pour la première fois en 2004, des milliers de Montréalais ont profité pleinement de la Journée des musées montréalais pour visiter gratuitement les expositions à l'affiche ou participer à des activités spécialement organisées pour eux.

La Société des directeurs des musées montréalais (SDMM), qui pilote la manifestation, y voit une occasion idéale d'apprécier les arts, l'architecture, l'histoire, l'archéologie, les sciences et la nature, et de s'aventurer dans des institutions culturelles plus ou moins connues mais qui recèlent des trésors d'une richesse patrimoniale inestimable.

Outre la gratuité de l'entrée aux musées, les Montréalais bénéficient d'un service de transport en autobus, leur permettant de se déplacer gratuitement d'un musée à l'autre sans que ça pose de problèmes d'accès ou de stationnement.

La Journée des musées montréalais est devenue au fil des ans un événement populaire, avec près de 120 000 visiteurs qui ont franchi les portes des 30 musées participants, le 30 mai 2004, illustrant parfaitement les efforts mis en commun par des institutions culturelles et patrimoniales pour divertir, diffuser le savoir et renforcer la paix dans un cadre égalitaire.

Pour une meilleure compréhension des actions existantes en faveur du patrimoine

Il faut tenir compte de la Journée des musées montréalais, événement populaire qui illustre parfaitement les efforts communs des musées afin de promouvoir le patrimoine local.

En outre, cette Journée cadre avec les idées de soutien public au patrimoine exprimées dans le Projet :

- *Utiliser des lieux patrimoniaux de Montréal pour le faire connaître par l'intermédiaire d'activités de diffusion (page 47)*
- *Améliorer le soutien aux efforts regroupés de promotion des musées montréalais (page 69)*

V RAPPEL DE LA MISSION DES MUSÉES

Le musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation [...].¹

Les musées doivent, entre autres missions :

- Encourager la participation active des communautés et assumer des fonctions d'éducation et de médiation culturelle auprès d'un nombre toujours croissant de visiteurs
- Jouer un rôle prépondérant dans les efforts déployés pour mettre fin à la dégradation des ressources culturelles et naturelles
- Garantir que les ressources financières résultant de politiques ou de relations économiques ne compromettent pas les principes, normes et objectifs du musée.

En outre, ils doivent faire en sorte de :

- Mener une action appropriée de protection du patrimoine en général, de conservation et de recherche des collections du musée en particulier
- Respecter le principe selon lequel les musées exercent une responsabilité publique dont la valeur pour la communauté est directement proportionnelle au bien-fondé de leurs objectifs
- Favoriser la connaissance et la gestion du patrimoine culturel auprès de tous.²

Les musées montréalais constituent des pôles de croissance bouillonnants d'idées et d'activités qui témoignent de l'homme, de la société et de son développement. Ils combinent objets, mise en scène et architecture pour créer toutes sortes d'échanges, de rencontres et d'expériences.

¹ *Statuts de l'ICOM*, Conseil international des musées, art. 2 §. 1, 2004.

² *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées*, 2001.

VI L'ÉVALUATION DU POTENTIEL DES MUSÉES À L'INTÉRIEUR DE LA POLITIQUE DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL

1) Acteurs majeurs du patrimoine

Grands collectionneurs et conservateurs du patrimoine datant de toutes les époques et couvrant toutes les dimensions de l'activité humaine.

Gardiens du patrimoine bâti, de l'environnement, de l'ensemble de notre culture.

Mémoires collectives administrées, entretenues et vivantes.

Médiateurs culturels chevronnés qui restent les principaux intermédiaires entre les individus et les éléments du patrimoine.

2) Acteurs de la démocratisation culturelle et de la démocratie locale

Accessibles sans distinction aucune au plus grand nombre, luttant contre l'exclusion et prônant la mixité des populations.

Imaginatifs qui convient inlassablement les individus à de nouveaux rapports avec le patrimoine.

Sociables pour faire des individus engagés, curieux et participatifs.

3) Acteurs éducatifs

Grands metteurs en scène du patrimoine, du savoir muséal et de la culture.

Experts uniques en patrimoine et spécialistes en muséologie reconnus dans le monde entier.

Éducateurs et chercheurs qui développent des outils pédagogiques spécialisés.

4) Vecteurs d'identité

Facteurs d'intégration des nouveaux arrivants en favorisant le dialogue des cultures, l'interaction sociale, en développant les relations de proximité.

Catalyseurs des expressions culturelles des multiples communautés montréalaises comme celle des Premières Nations, Français, Anglais, Écossais, Irlandais, Juifs, Italiens, Grecs, etc.

Animateurs de l'espace public qui contribuent à créer les conditions d'une mixité urbaine et sociale.

Promoteurs de l'identité urbaine de Montréal.

5) Vecteurs de la culture commune

Coproducteurs et partenaires privilégiés.

Pacificateurs qui favorisent la compréhension mutuelle.

Reflets de la diversité culturelle de la métropole.

Proactifs dans la vitalité culturelle locale.

6) Acteurs d'envergure nationale et internationale

Collectionneurs internationaux, prêteurs à l'occasion.

Itinérants qui font circuler les expositions à travers le monde.

Ouverts aux expositions en provenance d'ailleurs.

Hôtes des artistes, des professionnels et des stagiaires venant d'autres pays.

7) Acteurs touristiques

Attractions touristiques phares qui invitent à découvrir les différents aspects de la vie locale.

Lieux de plaisir pour occuper un peu de temps libre, agrémenter un séjour ou s'amuser en toute liberté.

Pour une meilleure compréhension des facteurs de succès selon les musées montréalais

Élaborer des leviers politiques et économiques durables pour collectionner, protéger, interpréter et communiquer les biens culturels.

Participer à la prise de décision et à l'action municipale (inventaire, commémoration, réseautage, veille, etc.) dans le cadre de relations organisées, stables et durables.

Retracer, identifier, répertorier et étudier le patrimoine montréalais.

Favoriser un tourisme culturel durable.

Jouir de la liberté d'exposer, de mettre en scène dans ou hors les murs.

Rendre visible et lisible le patrimoine montréalais (signalisation, promotion, animation).

Faciliter l'accès au patrimoine sans distinction aucune, et contribuer au rayonnement national et international de la métropole.

Cesser d'opposer Progrès et Conservation et activer la réceptivité par rapport à la création et l'innovation.

S'ouvrir à la pluriculturalité, c'est comprendre, interpréter et mettre en valeur la richesse de la diversité des cultures montréalaises.

Servir l'apprentissage de la démocratie, de la citoyenneté, de la paix et l'intérêt collectif, tout en préservant égalité, différence et libre choix.

VII LES GRANDES OPTIONS DES MUSÉES DE MONTRÉAL ENVERS LE PATRIMOINE

Vitalité

= Disposer

- D'une relève dans le domaine de la création, de la recherche et de l'innovation
- D'un patrimoine permanent et diversifié qui agisse comme une balise
- D'une gestion saine des collections
- D'une masse critique de visiteurs

Originalité

= Distinguer

- Un patrimoine particulier d'un autre et lui attacher la qualité, l'authenticité qui lui revient
- Les traces culturelles diverses de Montréal
- Les musées pour l'apprentissage ludique qu'ils proposent, le bonheur et le plaisir qu'ils procurent, la solidarité et la sociabilité dont ils font preuve

Inventaire et Dialogue

= Élargir

- Le recensement général du patrimoine
- Le savoir, la recherche et l'accès aux données
- La voie aux nouvelles technologies de l'information
- Les rencontres interdisciplinaires et internationales

Regroupement et Réseautage

= Mobiliser

- Chaque entité du patrimoine, rehausser son action et son interaction avec les autres
- Les centres d'intérêts majeurs (points d'ancrage) pour envisager des agrégations avec les autres composantes patrimoniales
- Le réseau national et international du patrimoine afin de mettre en commun les problèmes et les expériences en la matière

Image**= Créer**

- Une image de marque du patrimoine, y associer les musées, l'incorporer au portrait publicitaire de la Ville
- Une politique de communication cohérente, mobilisatrice et adaptée aux particularités locales
- *Oser, provoquer* comme le suggérait déjà en 1997 François Geoffrion³ à l'endroit du Musée d'art contemporain de Montréal, qui aurait ainsi plus de chances de se démarquer et de percer au plan international, attirant davantage de tourisme culturel

³ Rapport à la ministre de la Culture et des Communications sur la situation budgétaire des grands musées – Rapport, François Geoffrion, 1997.

Partenariat**= Fédérer**

- Les coopérations transversales, interétablissements, interdisciplinaires, intersectorielles, interactives
- Les associations, la population, l'enseignement, le tourisme, les autorités publiques, les entreprises privées autour de la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine
- Les différents milieux d'un même espace géographique ou les secteurs d'intérêt commun

Accès**= Aménager**

- Un parcours d'accès routier aux musées et le tracé d'un itinéraire historique piétonnier
- L'espace public devant les musées afin de les rendre plus attractifs consolidant, par là-même, l'identité communautaire
- Les rues en développant une scénographie urbaine qui mette en valeur le patrimoine urbain

Accessibilité**= Présenter**

- Le patrimoine de façon compréhensible, agréable et didactique
- Une politique des publics qui respecte les différences
- Une politique tarifaire adaptée à la spécificité de chaque élément du patrimoine en fonction de son rayonnement, de la nature de ses collections et de l'ampleur de sa fréquentation

Durabilité**= Consolider**

- Les repères existants pour son propre passé
- L'appropriation collective et micro-collective du patrimoine qui pourra faire perdurer l'histoire de Montréal
- La participation des citoyens aux travaux de conservation
- Le travail de médiation des experts du patrimoine autour de la problématique de conservation / destruction

Infrastructure**= Porter attention au patrimoine architectural que gèrent et entretiennent les musées, aux enjeux de conservation préventive**

Financement**= Soutenir**

- Le patrimoine afin qu'il ne devienne ni produit de consommation de masse ni objet de contact purement superficiel et que le rapport entre la société et sa mémoire collective ne soit pas altéré
- L'implication des gouvernements centraux
- La contribution du mécénat à l'enrichissement du patrimoine par des dispositifs simples et incitatifs
- Un effort de pédagogie et de reconnaissance du mécénat
- Des mécanismes de financement public / privé

VIII DES RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE INTERVENTION DES AUTORITÉS LOCALES DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE

Il semble nécessaire d'approfondir quelques points.

1) Les conditions de réussite de la Politique du patrimoine locale

• Volonté publique affirmée • Structures publiques modernes et efficaces • Une démarche globale • Une action concertée

La Ville de Montréal recommande la création de collaborations, propose des actions à ses partenaires, réserve une place privilégiée à l'action concertée, mais de façon éparse et dans une structure de texte rigide qui en fait perdre le sens et en comprime la faisabilité. Il serait profitable d'une part que la municipalité revoit le plan d'ensemble de son Projet comme le propose la Société :

4. Portée de la politique / 4.1. Le cadre législatif / 4.2. Les axes d'intervention proposés par la Politique / 4.3. Le système d'organisation de l'action en patrimoine /

5. Enjeux / 5.1. La Ville de Montréal, propriétaire exemplaire / 5.2. La Ville de Montréal, gestionnaire exemplaire / 5.3. La Ville de Montréal, leader et partenaire exemplaire / 5.3.1. Les participants au système d'organisation de l'action en patrimoine.

D'autre part, il serait souhaitable qu'elle détermine avec plus de clarté et de rigueur des stratégies communes en mobilisant les acteurs locaux selon une logique partenariale ouverte.

De plus, les formats dans lesquels pourraient s'inscrire ces coopérations manquent aux moyens d'actions privilégiés par la Ville. Pensons à la contractualisation, la coopération mutuelle, le volontariat, le bénévolat... des modèles qui méritent de faire parti des mesures incitatives visant la conservation et la mise en valeur du patrimoine urbain. La SDMM souligne à ce propos l'importance des interrelations, des collaborations, des croisements et du dialogue des personnes.

Par ailleurs, la construction et la production de l'histoire exigent d'élargir le savoir en valorisant la recherche scientifique, la démarche réflexive, l'accès aux données, l'échange sur fonds de développement des nouvelles technologies de l'information. Ces dernières pourraient aussi être intégrées à la liste des mesures incitatives visant à optimiser la conservation et la mise en valeur des biens culturels.

Plus globalement, pour réussir son action sur le patrimoine, la Ville devrait couvrir un vaste champ d'activités en mobilisant les acteurs selon une logique entrepreneuriale et instaurer un ensemble cohérent d'équipements et de services publics.

2) Les grandes fonctions de l'intervention municipale en matière de patrimoine

• Collection et conservation des patrimoines culturels • Soutien à la création artistique • Promotion de l'accessibilité au plus grand nombre • Rayonnement international et retombées locales

Il s'agirait que la politique rende compte avec plus de force non seulement de la contribution des musées, de leur expertise, mais aussi de leur mission centrée sur le patrimoine et de leur action multidisciplinaire et globale (collection, étude, conservation, diffusion), ce qui les distingue de tout autre organisme répertorié dans le Projet. Collectionner représente un enjeu central de la mission muséale et un enrichissement pour la société montréalaise, bien au-delà du simple rôle de stockage d'objets anciens. L'accent politique devrait être mis autant sur le contenu des musées, à savoir leur mission patrimoniale, de conservation des collections, que sur leur vocation scientifique, pédagogique et esthétique.

La maintenance des collections demande une politique d'acquisitions, de restauration des œuvres, un personnel de qualité, l'étude des collections, etc. Elle implique enfin une gestion saine des bâtiments (sécurité, humidité, température, lumière...). Ces pratiques, certes moins visibles et moins rentables que d'autres à priori, s'attachent au fondement de la gestion du patrimoine et s'inscrivent dans la mission de conservation et d'étude des collections.

3) Les moyens d'action à privilégier dans l'intervention patrimoniale locale

• Conseil des arts de Montréal • Veille patrimoniale • Réseau du patrimoine • Centre des collections muséales (CDCM) • Journée des musées montréalais

Les auteurs du Projet expliquent que : *le Conseil des arts de Montréal apporte un soutien aux musées montréalais, ce qui en fait un acteur du patrimoine*, puis suggèrent de *maintenir le soutien du Conseil des arts aux musées montréalais* (Page 43). Précisons qu'en 2003, la contribution du Conseil des art à l'endroit des musées d'art s'élevait à 628 000 dollars, soit 7,9 % de ses programmes de subvention, dont plus de la moitié (350 000 dollars) versé au seul Musée des beaux-arts de Montréal. Ceci ramène le soutien du Conseil auprès de sept autres musées d'art à 3,3 % des subventions. C'est pourquoi, il vaudrait mieux REHAUSSER (non pas *maintenir*) le soutien du Conseil des arts aux musées montréalais.

En sa qualité de pôle ressource, la SDMM serait heureuse d'intégrer la *Veille patrimoniale* ainsi que le *Réseau du patrimoine* étant donné son attachement, déjà exprimé, à ce que le réseau des musées montréalais participe à la prise de décision municipale par l'expression d'avis en matière de patrimoine, et soit associé aux actions patrimoniales locales à partir de relations organisées, globales, stables et durables.

Il s'agirait de détailler la mission du Centre des collections muséales (CDCM). De plus, il conviendrait de remercier la Société plutôt que le CDCM pour sa *collaboration à la réflexion* sur le soutien public au patrimoine (Page 84). À rectifier : le 17 NOVEMBRE 2003 correspond à la date d'inauguration officielle du CDCM (Page 22).

Enfin, nous recommandons de tenir compte de la Journée des musées montréalais, évènement populaire qui illustre parfaitement les efforts mis en communs par les musées pour promouvoir le patrimoine local.

5) Les vertus d'une intervention municipale sur le patrimoine

• La réputation et le prestige • La renaissance du milieu urbain • Le développement économique et social

La réputation et le prestige culturel apparaissent comme des critères d'évaluation du rôle international de la métropole. Le positionnement du patrimoine dans une image de marque contribuerait à affirmer la vision partagée au *Sommet de Montréal* du devenir de la métropole (Page 13). Une métropole qui, comme le souligne les auteurs du Projet, *se démarque largement par ses lieux et objets de mémoire* (Page 19). Il faudrait envisager des agrégations et des moyens de communications communs, développer et exporter une véritable image de marque du patrimoine montréalais.

La conservation du patrimoine contribue au développement local. Nous pensons que la diversité des échelles d'interventions patrimoniales qu'elles soient géographiques (Ex. Vie quotidienne, zones prioritaires, échelle infralocale ou globale, caractère insulaire), temporelles (Court, moyen, long terme) ou typologiques, forme un cadre général assez complet pour un soutien public au patrimoine.

La mise en valeur du patrimoine montréalais passe par la création d'un itinéraire du patrimoine. L'idée précise de la SDMM consiste à agir sur la rue en développant une scénographie urbaine qui restructure au plan esthétique et morphologique l'espace public, à l'aide d'outils : parcours d'accès routier aux musées ; tracé d'un itinéraire historique piétonnier ; œuvres d'art public ; mobilier urbain de choix ; balisage piétonnier ; ouverture de panoramas ; jeux de lumières devant les sites et bâtiments patrimoniaux. Ce projet va de soit avec les considérations municipales de conserver la trame des rues, d'assurer des interventions respectueuses du patrimoine sur le domaine public et de prendre en compte les dimensions naturelle et paysagère.

La qualité du patrimoine participe à l'attractivité touristique et augmente la confiance des investisseurs. Il serait donc bénéfique que la Ville de Montréal considère les touristes comme des acteurs du patrimoine et agisse en conséquence. Outre un axe de développement économique, la qualité de l'action municipale sur le patrimoine aura un impact social et conditionnera le bien-être de ses administrés. Pour une meilleure connaissance, reconnaissance, appréciation et appropriation d'un patrimoine issu de la diversité si caractéristique des origines ethniques des montréalais, il faudrait à la Ville :

- Faire évoluer les pratiques urbaines
- Engager des actions sur mesure, des programmes de vulgarisation
- Ne pas priver les publics de voir cette diversité culturelle
- Permettre aux jeunes de reconnaître leurs origines

IX CONCLUSION

En conclusion, il semble nécessaire de rappeler que :

Les institutions muséologiques montréalaises sont souvent le premier et le principal intermédiaire entre la population et les éléments de son patrimoine.

Il semble nécessaire d'affirmer l'idée que :

Acteurs des mutations et de l'évolution de Montréal depuis des décennies, partenaires de la vie culturelle, économique, sociale, urbaine, éducative et touristique, les musées participent à la préservation d'un environnement sain. Ils agissent aujourd'hui pour demain, ce qui revient à intégrer le patrimoine au domaine de la culture et à s'en occuper avec une pensée profonde de développement durable. Cela revient également à intégrer dans ses responsabilités en matière de patrimoine la logique de service et de communication.

Un manque de considération pourrait conduire à priver le citoyen de ses racines, d'une partie de sa mémoire collective et il deviendrait alors difficile pour les musées montréalais de jouer un rôle proactif dans le repérage et la poursuite de la constitution des collections du patrimoine de demain.

RÉFÉRENCES

- *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées*, Conseil international des musées (ICOM), juillet 2001
- *Commentaires de la SDMM sur les Enjeux, orientations et actions proposées par la Ville de Montréal pour la Politique du patrimoine de Montréal*, Société des directeurs des musées montréalais (SDMM), juillet 2004
- *Énoncé d'orientation pour la Politique du patrimoine*, Ville de Montréal, avril 2004
- *Inventions et stratégies du patrimoine*, Henri Pierre Jeudy, *Patrimoines en folie*, cahier n°5, Paris, éd. Maison des sciences de l'homme, 1990
- *L'assurance des bâtiments anciens : situation actuelle et pistes de réflexion*, Commission des biens culturels du Québec, septembre 2002
- *L'empire des réseaux*, Paris, éd. Descartes et c^{ie}, 1999
- *La chaîne écologique des musées*, Phyllis Lambert, *Revue Musées*, Vol. 9 n°3-4, automne-hiver 1986
- *La politique du patrimoine*, M. Guillaume, Paris, éd. Galilée, 1980
- *Le projet urbain*, Patrizia Ingallina, éd. PUF, France, février 2002
- Loi 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France
- *Mémoire déposé à Montréal par la SDMM - Politique du patrimoine culturel*, Société des directeurs des musées montréalais (SDMM), 21 janvier 2000
- *Notre patrimoine, un présent du passé*, Groupe conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec, novembre 2000
- *Plan pour le patrimoine*, Ottawa 20/20, Ville de Ottawa, avril 2003
- *Politique du Conseil du Trésor sur les édifices à valeur patrimoniale*, gouvernement du Canada, 1995
- *Politique muséale – Vivre autrement... La ligne du temps*, ministère de la Culture et des Communications du Québec, mai 2000
- *Projet de Politique du patrimoine*, Ville de Montréal, novembre 2004
- *Réflexions de la SDMM en faveur de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine*, Société des directeurs des musées montréalais (SDMM), novembre 2003
- *Réflexions et propositions pour une politique nationale du patrimoine*, Jean-Pierre BADY, Marc SANSON, ministère de la Culture et de la Communication, Commission Patrimoine et décentralisation, France, 2002
- *Un cadre de référence pour la gestion des arrondissements historiques*, Commission des biens culturels du Québec, septembre 2002
- *Vers un tourisme durable basé sur le patrimoine naturel et culturel*, Union européenne, Unité tourisme, octobre 2000

**PROJET DE POLITIQUE DU PATRIMOINE
VILLE DE MONTRÉAL**

**Séance de commentaires de l'Office de consultation
publique de Montréal**

8 février 2005



Société des directeurs
des musées montréalais

INTRODUCTION :

Madeleine Juneau :

Salutations et présentations de représentants de la SDMM

D'entrée de jeu cette note importante :

La présentation suivante complète le mémoire de la Société des directeurs des musées montréalais, intitulé *Les facteurs de succès pour les musées montréalais*, déposé à l'Office de consultation publique de Montréal, le 21 janvier 2005.

Les autres documents qui ont inspiré cette présentation sont cités en référence.¹

PRÉSENTATION DE LA SDMM :

Véritable pôle ressource du regroupement des institutions muséales de la métropole, la Société des directeurs de musées montréalais engage depuis 1986 des actions concertées de développement muséologique et offre des services complémentaires aux activités régulières de ses musées membres. Elle entend développer la réflexion, la communication, l'entraide et la coopération entre ses membres afin de favoriser la démocratie culturelle, l'appropriation du patrimoine et le rayonnement de la muséologie.

De nombreuses actions ont été entreprises à cette fin, dont la populaire Journée des musées montréalais est probablement la plus connue, mais non la seule. Elle pilote aussi la Carte musées Montréal ainsi que le Centre des collections muséales.

Les musées, que sont-ils :

- Un patrimoine immobilier de près de 1 milliard de dollars, classé ou au caractère remarquable;
- Plus de 4 millions d'objets de collection issus des différents patrimoines, dont la valeur totale est inestimable;
- Plus de 200 expositions par an qui ponctuent la vie culturelle des montréalais et attirent les touristes du monde entier;
- Des activités de formation, de recherche et de diffusion en lien avec les institutions d'enseignement, les groupes de recherche et les universités;
- Des activités éducatives et d'animation intra et extra muros qui favorisent le développement d'une culture commune, l'intégration harmonieuse des citoyens de diverses conditions socio-économiques et de cultures diverses, font découvrir et aimer le patrimoine;
- Un total de près de 4,5 millions visiteurs annuellement;
- 3 500 emplois directs et indirects, représentant une masse salariale totale de 91,7 millions de dollars;
- Des sommes injectées dans l'économie montréalaise qui s'élève à plus de 90,6 millions de dollars;
- Des retombées totales (directes, indirectes et induites) de près de 127,8 millions de dollars ;
- Un Centre des collections muséales né sous l'impulsion de plusieurs musées montréalais qui cherchaient à résoudre des problèmes de conservation et de manque d'espace pour leurs collections.

En ce qui concerne la politique du patrimoine, la SDMM désire en premier lieu féliciter les artisans du projet actuel, reconnaissant à la fois la volonté politique municipale, l'effort administratif et la rigueur intellectuelle dont ils ont fait preuve tout au long de son élaboration.

Nous désirons également souligner le travail de tous ceux qui oeuvrent à la préservation du patrimoine et nous sensibilisent à l'importance des traces laissées aux générations futures.

Patrice Giroux

RECOMMANDATIONS : *Reconnaissance des institutions du patrimoine*

Préambule :

Le projet de politique du patrimoine fait état de la contribution des musées en matière patrimoniale tout au long de son développement sans pour autant reconnaître clairement aux musées le statut de modèle institutionnel en la matière. Pourtant, les musées sont au patrimoine ce que les centres hospitaliers sont à la santé et les universités à l'éducation. Nous souhaitons vivement que ce point soit clarifié.

Dans le même ordre d'idée, nous déplorons un manque de considération de la part de la Ville de Montréal concernant l'ensemble du parc muséal montréalais au-delà de son propre giron administratif, notamment les musées privés et d'État. Cela soulève des questions sur le rayonnement à venir de la politique du patrimoine.

Compte tenu des impacts que ces constatations pourraient avoir sur la mise en œuvre de la politique, il nous semble important de corriger l'impression que cette politique est interne à la ville plutôt que destinée à la ville entière. Nous convenons cependant que la Ville doit veiller à clarifier sa vision de la muséologie municipale et à consolider son réseau en se souciant toutefois de son effet structurant sur l'ensemble du milieu muséal et sur le patrimoine montréalais.

La SDMM recommande :

1. Que la politique patrimoniale affirme clairement le rôle prépondérant de l'institution muséale en matière de patrimoine;
2. Que la politique patrimoniale intègre sans distinction ni hiérarchisation, le parc muséal complet – tant municipal, national que privé, dans le cadre de ses orientations envers le patrimoine;
3. Que la politique patrimoniale témoigne du rôle essentiel que jouent les musées montréalais de tous types (beaux-arts, histoire, architecture, cinéma, sciences, etc.) dans l'atteinte d'objectifs de conservation, de valorisation, de diffusion du patrimoine au plus grand nombre et de rayonnement international de la métropole;
4. Que le texte politique détaille la mission du Centre des collections muséales (CDCM) que gère la SDMM;
5. Que soit affirmé le rôle fédérateur du Conseil du patrimoine à l'intérieur de la politique envers tous les intervenants en patrimoine, dont fait partie la SDMM;
6. Que la Ville rehausse le financement du Conseil des arts de Montréal et ouvre son financement à plus d'institutions et de types de muséologies. La muséologie doit être aussi identifiée comme une discipline de création.

RECOMMANDATIONS : *Précisions sur l'intervention municipale*

Préambule :

Le patrimoine comme les arts, la culture et l'aménagement du territoire exigent une grande adaptabilité des modes d'intervention et de gestion de la part des instances publiques. Particulièrement sensible et parfois véritablement fuyant – le patrimoine immatériel en est l'exemple le plus frappant. Le patrimoine demande plus que d'autres secteurs d'intervention une approche transversale des instances municipales.

En matière de patrimoine, nous croyons qu'il faut poser la question de l'organisation de la gestion municipale du patrimoine afin de trouver les solutions aux problèmes récurrents en cette matière et donner des résultats tangibles, originaux et significatifs. En effet, la SDMM croit qu'en ce domaine, l'approche doit être fine et particularisée.

À cet effet, la SDMM recommande :

7. La SDMM recommande que la politique patrimoniale donne plus de détails sur les modes de gestion et d'intervention de la Ville en matière de patrimoine (harmonisation interne et partenariat avec le milieu).

Notamment :

- a) En fonction de sa gestion interne avec les arrondissements;
- b) Selon les conventions internationales qui régissent la conservation du patrimoine;
- c) Suivant l'actualisation de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., chapitre B-4);

- d) En fonction de prévisions budgétaires détaillées, claires et intégrées au projet de politique;
 - e) En fonction du plan d'urbanisme et des efforts consentis à ce niveau;
 - f) En fonction d'une gestion par résultat, favorisant la richesse des retombées socio-économiques et culturelles pour chaque dollar investi;
 - g) En fonction d'outils statistiques à mettre en place et qui permettront de tracer le portrait du patrimoine;
 - h) En fonction d'une approche modulée des ressources investies au projet, laquelle est la seule qui sied efficacement au patrimoine
 - i) En fonction des engagements attendus des autres paliers de gouvernement soit dans le cadre d'ententes existantes (MCCQ, MRCI, Contrat de ville, etc.), ou d'autres à négocier et conclure.
8. Que la Ville offre un ensemble cohérent d'équipements et de services publics;
9. Qu'à l'intérieur de son propre champ de juridiction, la Ville favorise et facilite l'acquisition de pièces ou collections du patrimoine montréalais;
10. Que la Ville ajoute à la liste des mesures incitatives visant à optimiser la conservation et la mise en valeur des biens culturels, la recherche scientifique, la démarche réflexive, l'accès aux données et le développement des nouvelles technologies de l'information;
11. Que la Ville considère les touristes comme des acteurs du patrimoine et agisse en conséquence.

RECOMMANDATIONS : *La ville, partenaire exemplaire*

Préambule :

Dans le plan de texte actuel du projet de politique du patrimoine, nous constatons que deux enjeux importants souffrent d'un manque d'attention suffisant. Afin d'améliorer la portée de la politique, sa résonance, nous souhaitons que deux nouveaux chapitres soient élaborés : l'un sur le partenariat, l'autre sur la promotion.

Concernant la question du partenariat, la SDMM recommande :

12. Qu'un nouveau plan de texte incluant un chapitre intitulé : « La ville, partenaire exemplaire » soit proposé afin d'ouvrir et de rendre fécond (harmonisation et résonance) le partenariat à l'intérieur de la politique.

Notamment :

- a) En affirmant que le projet patrimonial métropolitain – ou de métropole culturelle, ne saurait être réalisé sans un partenariat effectif et structuré en réseau de collaborateurs;
- b) Qu'au premier rang des partenaires patrimoniaux logent les institutions patrimoniales, dont font partie les musées (cellules d'expertises);
- c) Qu'un réseau du patrimoine et une veille patrimoniale soient instaurés et que ces entités incluent la SDMM;
- d) Que des ententes contractuelles avec les institutions patrimoniales dont les musées montréalais soient développées;
- e) Que les ententes intergouvernementales entre le MCCQ, Patrimoine canadien, le Ministère de la Métropole et la Ville de Montréal tiennent compte des interventions des partenaires patrimoniaux que sont entre autres les institutions muséales situées sur le territoire de la ville;

- f) Que la Ville favorise l'établissement de liens entre les musées et les institutions culturelles dont elle a la responsabilité (bibliothèques, archives, maisons de la culture, etc.) pour la constitution et la diffusion d'un patrimoine montréalais;
- g) Que la ville prenne le leadership d'un partenariat élargi - anti-silo, en regroupant des partenaires de différents secteurs. Au premier rang les institutions patrimoniales, le milieu de l'éducation, Tourisme Montréal, la Chambre de commerce de Montréal, les ordres professionnels d'urbanistes, d'architectes, etc.

RECOMMANDATIONS : *La ville, promoteur exemplaire*

Évoquons maintenant la question de la promotion du patrimoine.

La SDMM recommande :

13. Qu'un nouveau plan de texte intègre ce chapitre : « La ville, promoteur exemplaire » afin d'en affirmer le rôle primordial de la ville.

Notamment :

- a. Que la Ville reconnaisse la conservation, la recherche, la diffusion du patrimoine et des collections, comme faisant partie de ses responsabilités, au même titre que les services de base aux citoyens;
- b. Que la Ville positionne le patrimoine montréalais dans une image de marque, qu'elle la développe et l'exporte pour asseoir la réputation et le prestige de la métropole;
- c. Que la Ville associe le réseau des musées de Montréal à la promotion de ses atouts et à ses visites protocolaires;

- d. Que la Ville affirme sa volonté de promouvoir un itinéraire du patrimoine par son soutien à la création d'une signalisation routière d'accès aux musées montréalais et d'un parcours culturel et historique piétonnier.
- e. Que la mise en valeur du patrimoine sur le domaine public passe par l'aménagement des extérieurs des musées en développant une scénographie urbaine à l'aide d'outils tels que : des œuvres d'art, un mobilier urbain de choix, un balisage piétonnier, l'ouverture de panoramas, des jeux de lumières, etc.

Références :

- *Montréal, une ville, ses musées*, États généraux des musées montréalais, SDMM, 5, 6 et 7 mars 2003
- *Réflexions de la Société des directeurs des musées montréalais en faveur de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine*, SDMM, 26 novembre 2003
- *Commentaires de la SDMM sur les Enjeux, orientations et actions proposées par la Ville de Montréal pour la politique du patrimoine de Montréal*, SDMM, juillet 2004